

# LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT NAUTIQUE

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager

## 1 L'ESSENTIEL SUR LA LOA

### /// UNE OPÉRATION SIMPLE

La LOA est une solution de financement qui permet de **louer un voilier ou un bateau à moteur neuf avec la possibilité de l'acheter à l'issue du contrat** à un prix convenu dès le départ.

Avec ce mode de financement, vous ne devenez donc pas immédiatement propriétaire du bateau dans lequel vous naviguez. Vous le louez d'abord selon des conditions qui sont définies sur votre contrat de location : montant des loyers, durée des loyers, versement d'un premier apport ou non...

À l'issue de ce contrat, vous pouvez en devenir définitivement propriétaire en levant l'option d'achat.

### /// UNE SOLUTION DE FINANCEMENT SOUPLE ET MODULABLE

**Vous pouvez choisir :**

- > **La durée de financement**, comprise entre 3 et 10 ans
- > **La périodicité de vos échéances** : mensuelle ou trimestrielle
- > Le versement ou non **d'un apport** (1<sup>er</sup> loyer majoré) pour réduire les mensualités ( maximum 50% du prix TTC )

## 2 UN MODE DE FINANCEMENT PARTICULIEREMENT ADAPTÉ POUR:

- > Bénéficier **d'un bateau neuf ou récent**, d'une valeur supérieure à 30 000 €, armé pour naviguer en catégorie hauturière (plus de 6 miles des côtes). Les accessoires peuvent également être financés ( accastillage, voiles, électronique embarquée ...)
- > **Optimiser votre patrimoine** , sans désinvestir votre épargne

**Certains types de bateau ne sont en revanche pas finançables par BPCE Lease :**

- > Les bateaux destinés à la compétition,
- > Les bateaux écoles
- > Les bateaux destinés à la sous-location
- > Les bateaux de caractère et les prototypes produits à l'unité
- > Les bateaux destinés aux transports de passagers ou de marchandises à titre onéreux
- > De même, les frais immatériels ne sont pas finançables : frais de francisation, taxes de port, entretien et réparation du bateau, visites techniques, assurances ...

## 3 LES AVANTAGES

### UN MONTAGE OPTIMISE

- > Sur le plan patrimonial, **vous n'avez pas besoin de désinvestir votre épargne** pour acquérir votre bateau
- > Vous **bénéficiez d'un accompagnement personnalisé** et d'un montage financier optimisé par rapport à votre situation personnelle

### PLUS DE SOUPLESSE

- > Les **équipements sont également finançables** dans la LOA, vous permettant d'avoir un bateau bien équipé
- > La LOA **nautique est transmissible** : vous pouvez transférer le contrat à un tiers qui continuera à bénéficier des avantages de la LOA.

## 4 LE FONCTIONNEMENT

1. **Vous sélectionnez le bateau** correspondant à vos souhaits, **et vous négociez librement** chez le concessionnaire de votre choix les modalités de vente et de reprise.
2. **BPCE Lease se charge de l'achat du bateau** auprès du concessionnaire sélectionné<sup>(1)</sup>. Dès la livraison de votre bateau, vous payez un loyer mensuel constant.
3. **Vous disposez du bateau** comme si vous l'aviez acheté comptant ou à crédit
4. **À tout moment**, les équipes de BPCE Lease répondent à toutes les demandes relatives à votre contrat : avenants, prestations complémentaires, sinistre...
5. **A la fin du contrat**, vous avez la possibilité de devenir propriétaire du bateau pour un prix fixé à l'avance (l'option d'achat définie lors de la signature du contrat, généralement comprise entre 0,1% et 1% du prix d'achat)

## 5 LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉS

Pour plus de sérénité et un service complet, vous pouvez souscrire en option la prestation suivante :

- > Un contrat **d'assurance Décès, PTIA, Arrêt de travail**<sup>(2)</sup> couvrant les risques de décès d'invalidité permanente ou d'incapacité temporaire.

### POUR SOUSCRIRE

Rapprochez-vous d'une agence d'un établissement du groupe bancaire BPCE

(1) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation. – (2) L'assurance Décès, PTIA (Perte Totale et Irréversible d'Autonomie), Arrêt de travail est un contrat de BPCE Vie, Société Anonyme au capital de 144 455 776 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° 349.004.341, Entreprise régie par le Code des Assurances.

*Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager*